

BULLETIN D'INFORMATION

n°11

Période du 01/01/04 au 01/05/2005

Dans ce numéro :

LA VIE DU RESEAU

- Formation de nouveaux correspondants
- Réunions annuelles des correspondants
- Réunions d'information, conférences,...
- Commissions départementales
- Protocole d'enlèvement de lynx

LES INÉDITS DU RÉSEAU

- Un jeune lynx observé dans l'Ain
- Le lynx dans la réserve de Biosphère transfrontalière Vosges du Nord-Pfälzerwald
- Observation d'un lynx en I.K.A. nocturne lièvre
- Le lynx en PACA: de rares apparitions en 2004
- Une belle rencontre

ZOOM SUR...LE DOUBS

- L'histoire du retour du lynx dans le Doubs

LE POINT SUR LA RECHERCHE

- Les résultats du piège à poils en nature
- Le suivi du statut de conservation de la population de lynx en France: bilan de la période triennale 2002-2004
- Quelques news du lynx en Europe

AUTRES BREVES SUR LE LYNX

- Bilan du colloque Grands Prédateurs: Carcom de Lons-Le-Saunier 23 octobre 2004
- Bilan des soirées prospection-écoute lynx hiver 2004
- Les passereaux, des alliés « zélés » participent à la collecte de poils de lynx

LES DONNÉES

- L'évolution du nombre de cas de mortalité et de natalité du lynx en France
- La gestion administrative des dommages
- Tableau : Nombre d'informations récoltées par les correspondants
- Tableau : Nature des données retenues
- Liste des informations vérifiées par le réseau Lynx du 01/01/04 au 31/12/04

Edito.

L'année 2004 a été, à nouveau (cf. édito bulletin 10), marquée par un renouvellement de l'équipe chargée du suivi du Lynx: Patrick Rouland, animateur du réseau Grands Carnivores pour les Alpes du Nord, et responsable national du réseau Lynx, a saisi l'opportunité d'une mutation vers le Parc National de la Vanoise. Son départ, qu'il a vécu comme une bien belle chose dans sa vie professionnelle après 25 ans tout aussi agréables de bons et loyaux services à l'Oncfs, a laissé quelques temps le reste de l'équipe loup-lynx un peu esseulée ... mais nous avons désormais repris du poil de la bête, et espérons que vous en trouverez le reflet dans ce nouveau numéro du Bulletin. Une grande partie de ce document est consacré à l'analyse de l'évolution du statut de conservation du Lynx en France: nous sommes en effet à une des « charnières triennales » à l'issue desquelles l'espèce est régulièrement passée à la loupe « à fort grossissement » ! Il nous a donc semblé opportun de vous tenir informés, en temps réel, des résultats de cette analyse, les correspondants du Réseau étant à la fois ceux grâce à qui ce travail est possible, et ceux par qui les dits résultats peuvent être diffusés au plus grand nombre.

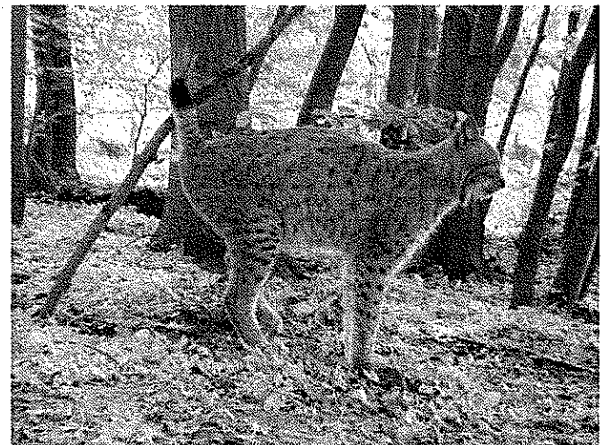
Vous trouverez aussi dans ce Bulletin une nouvelle rubrique intitulée « Zoom sur... » qui servira à évoquer l'histoire de colonisation locale du Lynx et les enjeux à venir : un département y sera mis à l'honneur à chaque édition du Bulletin et nous commençons cette année avec le Doubs, zone éminemment symbolique car c'est par là que se fera peut-être dans un avenir pas si lointain la connexion démographique entre massifs jurassien et vosgien.

Bien sûr les autres rubriques foisonnent elles aussi de nouveautés en tous genres, qu'il s'agisse de nouvelles photos ou témoignages de terrain, des résultats de la suite des investigations de Druide Alain sur les pièges à poils, ou de l'actualité internationale.

Bonne lecture donc, et même si ce Bulletin n'a d'autres ambitions que de restituer de l'information technique, n'hésitez pas à nous contacter si vous avez des idées pour le rendre plus adéquat avec ce que vous en attendez.

Éric Marboutin

Le marquage urinaire, un signal fort !
Photo F. Favier -
Cet animal du zoo de Mulhouse est un de ceux ayant permis la pré-étude de sélection des appâts olfactifs pour pièges à poils... mais visiblement, il n'aimait pas être pris en photo en plan trop serré !



Édité et publié par l'OFFICE NATIONAL DE LA CHASSE ET DE LA FAUNE SAUVAGE
Direction des Etudes et de la Recherche - C.N.E.R.A. Prédateurs et Animaux Déprédateurs - Equipe Loup-Lynx
Z.I. Mayencin - 5, Allée de Béthléem - 38610 Gières

Tél. : 04.76.59.13.29. - Fax : 04.76.89.33.74. - E.mail : rezo.lynx@oncfs.gouv.fr
Conception/Rédaction : Jérôme BOYER & Éric MARBOUTIN

LA VIE DU RESEAU

Les points forts de la vie du Réseau en 2004 auront été essentiellement des séances de formation de nouveaux correspondants sur le massif alpin, et une importante communication dans le massif vosgien. En l'absence de coordinateur national du réseau Lynx (de fin Juillet 2004 à début Avril 2005) et pour pallier au manque de disponibilités résultant de l'équipe, les formations se sont néanmoins souvent déroulées par binômes départementaux (Drôme / Isère ; Savoie/Ain/ Haute Savoie)...ce qui a eu pour conséquences de ne pas pouvoir accepter tous les candidats postulants. Ces personnes seront bien sûr prioritaires pour les prochaines séances de formation de correspondants. Toutes les réunions d'information réalisées par l'équipe ne figurent pas dans la liste ci-dessous, mais nous avons choisi d'en présenter un panel illustrant la diversité des contextes d'intervention.

Formation de nouveaux correspondants:

Au printemps 2005, trois stages de formation de correspondants du réseau loup / lynx ont été organisés :

- ▶ Ristolas (Hautes-Alpes)
- ▶ Vassieux en Vercors (Drôme)
- ▶ Valloire (Savoie)

Ils ont rassemblé 131 personnes réparties en différents organismes (détail ci-dessous):

Structure	Nombre	Structure	Nombre
ANCGG 38	4	ONF	10
Louveterie	9	Particulier	5
ASTER	2	P N Ecrins	13
CEFE-CNRS	1	P N Mercantour	5
CORA	4	P N Vanoise	14
DDAF	5	P N R Haut Jura	1
Fed. de Chasseurs	8	P N R des Bauges	1
FERUS	3	P N R Vercors	1
FRAPNA	3	Réserve de Nohédès	1
ONCFS	40	Syndicat Eleveur Ain	1



Correspondants formés à Vassieux en Vercors (26)
Photo: Y.LEONARD

Réunions annuelles des correspondants:

Réunions effectuées en Rhône-Alpes :

La Drôme et l'Isère le 16 juin 2004; la Savoie et la Haute-Savoie le 18 juin 2004.

Réunions effectuées en région P.A.C.A. :

Les Hautes-Alpes le 11 juin 2004; les Alpes de Hautes-Provence le 15 juin 2004; le Var le 16 juin 2004; les Alpes-Maritimes le 17 juin 2004.

Réunions effectuées dans le Massif Jurassien :

Le Doubs, la Haute-Saône, le Territoire de Belfort le 29 juin 2004; l'Ain le 5 juillet 2004; le Jura le 6 juillet 2004.

Réunions effectuées dans le Massif Vosgien :

Le Haut-Rhin le 5 juillet 2004; le Bas-Rhin le 24 septembre 2004; les Vosges le 22 novembre 2004.

Réunions d'information, conférences...

Les coordinateurs régionaux sont régulièrement sollicités pour présenter le réseau, ses objectifs et les résultats acquis. Dans la limite de nos disponibilités, nous répondons favorablement à ces demandes dans l'objectif d'effectuer la promotion du réseau et de susciter des vocations de nouveaux correspondants.

▶ 13 mars 2004: Exposé sur la situation du lynx en France et surtout dans les Vosges pour le Groupe d'étude des mammifères de Lorraine (Martincourt-54)

▶ 11 mai 2004: Présentation de l'expérimentation des pièges à poils dans la vallée de Thur (Saint-Amarin-68)

▶ 19 juin 2004: Réunion du réseau lynx Rhénanie-Palatinat (Trippstatt-Allemagne)

▶ 24 septembre 2004: Table ronde sur le thème du lynx (Munster-68)

▶ 18 février 2005: Réunion de concertation pour la mise en place du suivi lynx sur le GIC 6 (Metzeral-68)

Commissions départementales:

Massif Vosgien: 1 commission de dommages pour chaque département du 67, 68 et 88 en 2004.

Massif Jurassien: 1 commission de suivi et 1 commission de dommages pour chaque département du 01 et du 39 en 2004.

Protocole d'enlèvement de lynx:

Hormis les deux autorisations préfectorales d'application du protocole en début d'année 2004 (cf bulletin n°10), aucun autre arrêté n'a été pris à ce jour.

LES INÉDITS DU RÉSEAU

Cette rubrique vit et se nourrit de vos expériences de terrain, de la « petite histoire » dont chacun rêverait d'être l'acteur... Quand le contexte s'y prête, le « rédac'chef » (!) du Bulletin s'octroie la possibilité d'y rajouter un encart afin de restituer l'information dans sa dimension plus générale. C'est pour nous l'occasion de soumettre une question à votre réflexion, ou bien de porter à votre connaissance des infos un peu plus élaborées. Du cas particulier à la question de fond, de l'anecdote au prétexte à la discussion passionnée, il n'y a qu'un pas.....à franchir sans retenue.

Un jeune lynx observé dans l'Ain

6 novembre 2004, j'effectue une sortie à la chasse dans une ancienne coupe forestière sur les Monts Plots.

C'est vent du sud, et je sais par expérience qu'il faut contourner la crête par derrière, revenir plein sud par le sentier du haut et s'approcher tout doucement pour repérer les sangliers couchés sous les sapins.

Justement à 80 mètres environ, il y a quelque chose qui bouge sous le 3^{ème} sapin. Je sors les jumelles. Et, surprise... c'est un lynx. Il est alors 9h 45 et je vais l'observer pendant près de 13 minutes. Il va rester assis à m'observer pendant tout ce temps.

Derrière moi, un chien mène, sans doute à la poursuite du chamois observé auparavant.

Puis sous le sapin, plus rien. Le temps de tourner la tête pour localiser le chien et le lynx en a profité pour disparaître. Je le cherche de partout mais plus rien. Je l'ai perdu de vue.

J'attends 2 minutes puis je finis par m'avancer pour voir si éventuellement il n'y aurait pas une proie sous le sapin. Arrivé à 30 mètres, là vers le gros caillou, il y a une belle petite boule brune : un jeune lynx.

Il est là, aplati au sol, la tête en partie cachée jusqu'aux yeux, les oreilles et les pinceaux bien en évidence. Il est 10 h 00, il me regarde. Il a le ventre posé sur une perche de fayard à terre et est recroquevillé sur lui-même. Je me retire en escaladant le talus pour aller me poster dans une zone plus boisée située sur un replat à 35 mètres de lui.

Je l'observe aux jumelles. Il est beau. Il regarde d'où je viens, certainement inquiet à cause du chien. Je ne revois plus sa mère.

Je suis reparti, à 10 h 30, dans le sens opposé, en direction du chalet. Il est resté là, tapi, à me regarder partir.

Mr. RINALDI

Le lynx dans la Réserve de Biosphère transfrontalière Vosges du Nord-Pfälzerwald

Le lynx est présent dans la Réserve de Biosphère transfrontalière Vosges du Nord-Pfälzerwald depuis les années 1990. Aucune information n'a permis de montrer que ces lynx venaient du sud du massif, ce d'autant que le passage entre les Vosges du Nord et le reste du massif vosgien au niveau du col de Saverne est emprunté par une autoroute (25 000 véhicules/jour), une route, une voie ferrée et un canal. Dans le cadre d'un programme Interreg 3, les deux parcs ont engagé une analyse des deux territoires au regard de la fragmentation à l'aide d'un système d'informations géographiques. Le programme prévoit également des actions d'information et un séminaire technique sur les corridors biologiques pour la grande faune. A ce propos, une réunion s'est déroulée à l'initiative de l'ONCFS du Bas-Rhin à La Petite-Pierre le 19 mai 2005 avec les partenaires allemands, les deux parcs et le CETE de l'Est

pour discuter d'un projet de construction d'un passage à faune au col de Saverne. Le Naturpark Pfälzerwald est concerné par la mise à deux voies d'une route importante (25 000 véhicules/jour) qui ne prévoit pas à ce jour de passage à faune. L'enjeu de la continuité entre le Palatinat et le sud du massif vosgien est grand car le Ministère de l'environnement et des forêts de Rhénanie-Palatinat envisage de renforcer la population de lynx en 2007.

Jean-Claude GENOT



PNR Vosges du Nord

Photo: J.C.GENOT

Observation d'un Lynx en I.K.A. nocturne lièvre.

L' I.K.A. Mais quez acô ? L' Indice Kilométrique d'Abondance, consiste à diviser par exemple le nombre d'animaux contactés lors d'un circuit parcouru en voiture par sa longueur (celle du circuit... pas de la voiture !) et à comparer les valeurs obtenues d'une année à l'autre. En l'occurrence, il s'agit de lièvres observés la nuit au phare dans les milieux ouverts au bord des petites routes du Jura (ATTENTION : l'utilisation de source lumineuse la nuit pour recherche des animaux est encadrée par quelques textes réglementaires...). Pas question bien sûr de faire un I.K.A. lynx, car on verrait trop peu d'animaux compte tenu des densités relativement faibles auxquelles évoluent ces grands carnivores, mais tant qu'à être dehors pour compter les lièvres, autant regarder aussi les autres espèces comme rapporté ci-dessous.

Dans le département du Jura, dans la région naturelle Petite Montagne, même si le lynx est installé depuis de longues années maintenant, son observation reste peu courante, et seules quelques personnes privilégiées ont pu l'entrevoir.

Ce lundi 4 avril 2005, lors de la troisième sortie d'un I.K.A. nocturne lièvre sur les communes d'Arinthod et Vescles, Jérôme Bombois technicien à la Fédération départementale des chasseurs du Jura, accompagné de trois chasseurs locaux ont, au km 1,3 du circuit, à 21h15, observé un lynx adulte. Il était à environ 180 m de la route, assis au milieu du pré et regardait trois chevreuils à 100m de lui. Après plusieurs secondes d'observations à l'aide de jumelles, le lynx regagna tranquillement la lisière du bois, et les compteurs continuaient de l'observer par intermittence, car « les yeux brillaient ».

A 23h15 après avoir effectué la totalité du circuit I.K.A., la zone a été de nouveau éclairée, et le lynx revu en lisière au même endroit que deux heures auparavant. Ceci était assez surprenant, et le lendemain le technicien de la fé-

dération a prospecté la zone, la lisière du bois, les haies, mais n'a trouvé aucune proie sauvage ce qui aurait pourtant pu être une explication logique à la « fidélité » de l'animal à cette zone.

Cependant la végétation est dense sur ce secteur, le bois y est constitué de buis et l'agriculteur avait également hersé toutes les prairies et poussé des branchages, autant de facteurs qui ont pu limiter nos chances de découvrir une éventuelle proie sauvage..

Sur cette zone, de nombreux cadavres de chevreuils ont en effet été retrouvés cet automne, sans que la prédation par le lynx ne puisse être confirmée car l'état des cadavres ne permettait pas de bonnes conditions d'expertises. Il est à noter que les chasseurs locaux signalent une baisse de la population de chevreuils sur ce massif, où plusieurs observations de lynx ont été réalisées sur la zone durant l'automne.

Lors d'un autre comptage nocturne sur une autre zone, un lynx a été également observé sur la commune de Nantey.



Le lynx et le chevreuil: illustration de la complexité des systèmes prédateurs-proies. Dans cette histoire de chasse au quotidien, le prédateur et sa proie interagissent de façon certainement complexe, selon le contexte démographique propre à chacun d'eux (fécondité, survie ...etc.), mais aussi selon l'influence des autres facteurs, externes, de leur écosystème (pathologie, relations ongulés/flore, ongulés/activité cynégétique....etc.).

E.M.

Lynx à proximité d'une carcasse de chevreuil—Photo: J.BOMBOIS.

Le lynx en PACA : de rares apparitions en 2004

Le lynx reste toujours une espèce au mieux « discrète » en Provence. Cependant, au cours de l'année 2004, des observations visuelles ont été réalisées et retenues comme probables, tout comme des empreintes relevées :

→ Le 15 février 2004, dans la vallée de la Clarée dans les Hautes-Alpes, où 2 empreintes ont été relevées dans la neige par un correspondant. Les éléments techniques mentionnés ont permis de classer l'indice comme témoignant probablement de la présence de l'espèce et ce malgré le faible nombre d'empreintes analysées.

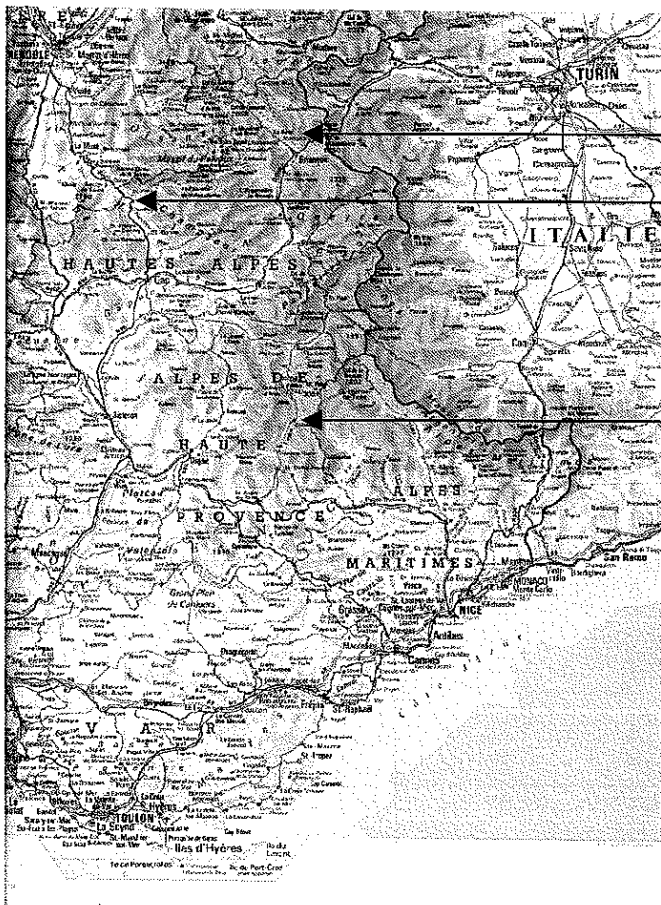
→ Le 11 mai 2004, dans les Hautes-Alpes sur la commune de Saint-Firmin, une observation visuelle a été réalisée le matin durant une minute à une quarantaine de mètres. Tous les éléments descriptifs renseignés, y compris ceux liés à la description du comportement de l'animal, conduisent à retenir cette observation comme probable.

→ Le 3 juin 2004, dans le département des Hautes-Alpes sur la commune de Montgenèvre en limite avec l'Italie. L'observation est réalisée à la tombée du jour à une dizaine de mètres, tous les critères sont cohérents.

→ Le 15 juillet 2004, sur la commune de Colmars dans la vallée du Verdon dans les Alpes de Haute-Provence. Là encore tous les critères sont cohérents et l'observation réalisée à quelques mètres permet de relever la présence des pinceaux d'oreilles.

La récurrence de ce type d'informations dans les années à venir nous renseignera sur le niveau réel d'installation de cette espèce en PACA.

Yannick LEONARD



Observation Montgenèvre (Hautes-Alpes)

Empreintes Vals des prés (Hautes-Alpes)

Observation Saint-Firmin (Hautes-Alpes)

Observation Colmars (Alpes de Haute-Provence)



Une vallée dans le Haut-Var - Photo: Y.LEONARD

Une belle rencontre

Un certain nombre d'observations visuelles sont signalées dans le département du Doubs. Il semble d'ailleurs que les rencontres avec cet animal, fortuites ou provoquées, soient de plus en plus nombreuses. Néanmoins, rares sont celles qui sont accompagnées de photos immortalisant cet instant.

Le **3 mars 2005**, au terme de plusieurs années de recherche de cet animal discret, un ATE du SD 25 (ONCFS) a réalisé une très belle observation dans la vallée de la Rêverotte.

Alerté par les feulements d'un individu, en cette période de rut, il finit par repérer l'animal sur un versant, paisiblement installé sur un éperon rocheux partiellement recouvert de neige. Il se place alors en rive opposée à

environ 400 m.

Nous sommes en milieu de matinée et le temps est doux et ensoleillé. L'animal ne semble pas inquiété par cet observateur discret. Ce n'est qu'au bout d'un certain temps que le lynx, au pelage plutôt clair, se retire vers le massif forestier supérieur.

Un deuxième adulte apparaît alors en contrebas, d'une couleur plus rousse, se dirigeant dans la direction où le premier avait disparu.

Quelques photos prises au travers de la paire de jumelles, permettent d'apprécier les conditions de cette belle rencontre qui aura duré 1h10...

Emmanuelle DOVA - ATE ONCFS - SD 25



Photos: Emmanuelle DOVA

ZOOM SUR ... LE DOUBS

L'histoire du retour du lynx dans le Doubs

La première information sur la présence probable du Lynx dans ce département, d'après les données du « réseau Lynx », date de 1978 sur la commune de Indevillers, limitrophe avec la Suisse. Des indices « probables » ou « confirmés » viendront ensuite illustrer le retour effectif de l'espèce le long de la frontière suisse, sur la commune des Gras (en 1980) avec une progression vers la vallée du Dessoubre (Bonnétages en 1982 et Plaimbois du Mirroir en 1983).

En 1992-93, l'espèce est également détectée vers Sainte-Anne et Eternoz, au sud-ouest du département. Il semble que cette incursion soit issue plutôt des massifs jurassiens plus au sud.

Aujourd'hui, l'espèce est vraisemblablement présente sur tout le massif forestier du contrefort jurassien, limitrophe avec la Suisse. Elle est également signalée dans les forêts plus morcelées du secteur de la Loue et du Lison jusqu'aux alentours de Besançon.

Des individus sont également notés sur la chaîne du Lomont et jusqu'à Clerval, Dampierre sur le Doubs, plus au nord-ouest. Dans ce dernier cas, l'hypothèse d'individus provenant des forêts vosgiennes reste à valider.

Au total, **167 indices de présence** ont été collectés dans le département du Doubs entre **1978 et 2003**. Ils concernent **88 communes**.

Les observations visuelles représentent près de 50% des indices recueillis et tendent à augmenter de façon significative depuis 2000. Le nombre de proies sauvages signalées ou retrouvées par les agents quant à lui n'évolue pas depuis 1999. Le piège photographique mis à disposition par le réseau a permis la réalisation de **47 clichés** de l'animal. Généralement mis en place lors de la découverte récente d'une proie sauvage (chevreuil ou chamois), les photographies ont confirmé la présence du Lynx sur 6 sites depuis 2000. Les constats de dommage sur le cheptel domestique restent limités et stables numériquement, probablement parce que les élevages ovins sont eux aussi en nombre limité. Les premiers indices confirmés de reproduction du lynx dans le Doubs datent de 1987, sur la commune de Blancheroche. Depuis, un certain nombre d'indication a été relevé, notamment le long de la zone frontalière. Néanmoins, peu d'informations sont disponibles vers le sud-ouest du département.



Un lynx consommant un chevreuil le 25 février 2005
Photo : Regazzoni/Dova ONCFS-SD25

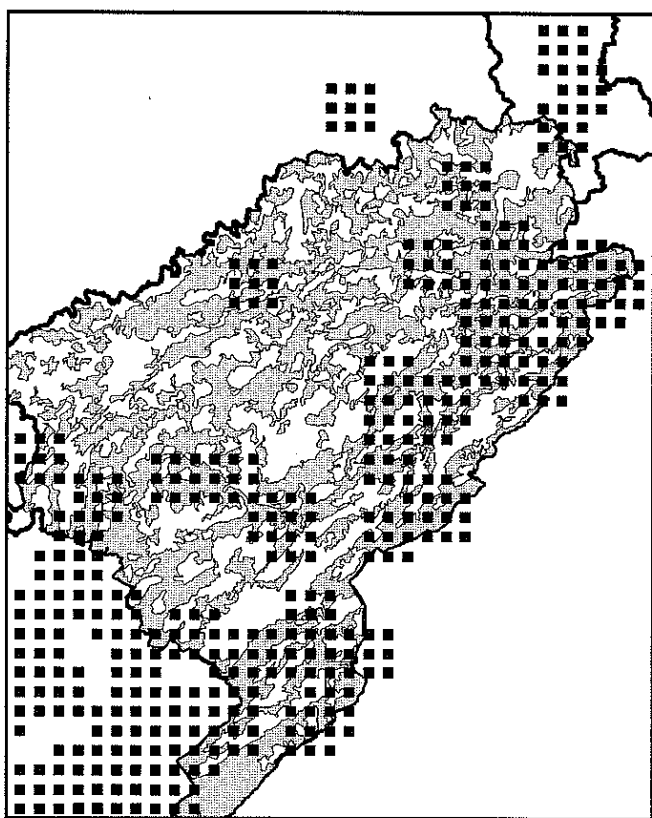
Les cas de mortalité confirmés de l'espèce relevés de 1978 à 2004 sont au nombre de 15 (en majorité des jeunes et des mâles adultes). Les causes identifiées sont principalement le braconnage (3 cas), la malnutrition (2 cas), l'empoisonnement (1 cas) et, pour la plus grande part, la collision. La nationale 57 reliant Pontarlier à la Suisse se révèle particulièrement meurtrière au niveau de Jougne (5 cas) et de La Cluse et Mijoux (3 cas). De façon plus générale, les infrastructures traversant des couloirs forestiers représentent un danger particulier sur ces zones de passage.

Le caractère forestier du Doubs (43% du territoire) et ses importantes populations d'ongulés

tels que chevreuils et chamois font de ce département un territoire favorable pour le retour du Lynx malgré un certain morcellement des massifs et le passage d'infrastructures routières importantes.

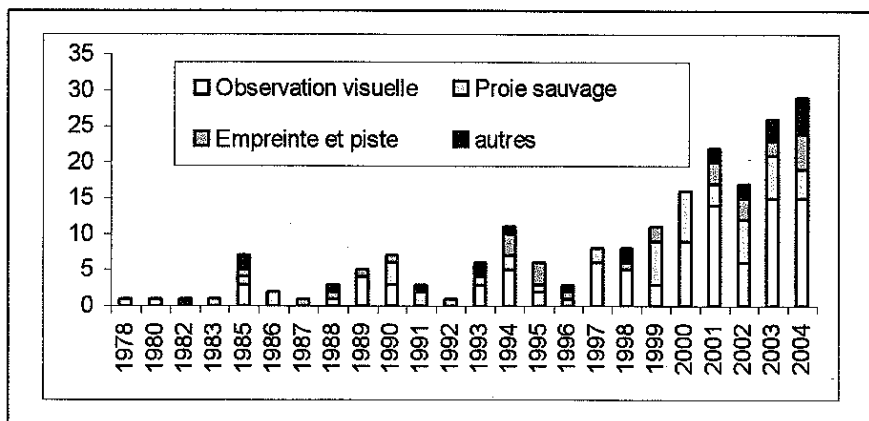
Département à la charnière entre deux populations, pour l'instant simple voisin, (massif des Vosges et du Jura), le Doubs présente donc un intérêt particulier de par sa situation géographique. La progression de l'espèce dans les années à venir devrait être déterminante quant à la mise en connexion démographique de ces deux entités. A suivre...

Emmanuelle DOVA - ATE ONCFS - SD 25



Le Lynx dans le Doubs (données 2002-2004)

Les informations recueillies par le réseau permettent de mettre en évidence une aire de distribution locale de l'espèce (cf. carte) essentiellement concentrée pour l'instant sur le Haut Doubs et le plateau de Maiche. Dans ce département, le boisement du massif jurassien semble moins continu que plus au sud, un facteur peut-être à considérer pour y analyser la progression du lynx et les possibilités réelles d'accueil de l'espèce...



Évolution du nombre des différents indices de présence du lynx dans le Doubs: une plus grande quantité d'indices signifie certainement plus de superficie colonisée, mais aussi plus d'efforts consentis sur le terrain par les correspondants...

LE POINT SUR LA RECHERCHE

Les résultats du piège à poils en nature

Dans le précédent Bulletin du Réseau, nous vous relations les premiers résultats du test en zoo de l'attractivité de certains appâts olfactifs déposés sur des pièges à poils ... suite de l'affaire avec les résultats d'un test en nature.

Rappel de l'Acte I : le piège à poils en zoo

Pour essayer de proposer de nouveaux outils de suivi du lynx, des tests réalisés avec deux animaux captifs du zoo de Mulhouse avaient permis de sélectionner en 2004 deux types de solutions déclenchant des comportements de marquages par frottement jugal de façon assez intense, du moins par rapport à des pièges à poils « témoins » non aspergés des dites substances.

Une planchette recouverte d'un carré de tapis en fibres de coco, un peu de solution espérée miraculeuse pour y attirer le lynx et enfin du temps pour lui laisser le temps de s'y frotter généreusement et déposer des poils de jarre ! En zoo, maintenant c'est sûr, ça marche !

Les résultats positifs du test en zoo nous ont incités à aller plus loin dans cette expérience, c'est à dire sur le terrain en conditions réelles de présence du lynx.

Acte II : du zoo au terrain, y'a qu'un pas !

Toujours en collaboration avec Alain Laurent (A.L.), correspondant du Réseau dans le Haut Rhin, un site d'étude localisé sur les pentes occidentales du Ballon d'Alsace a été sélectionné, compte tenu de la connaissance préalable du terrain. En effet, depuis de nombreuses années, A.L. piste le lynx sur cette zone, avec une telle efficacité qu'il y avait identifié des zones de marquage spontané ... d'où l'idée de profiter de cette connaissance pour construire une expérience dans laquelle les « habitudes » du lynx seraient confrontées à notre système d'appâts attractifs sur pièges à poils



Tas de bois avec les supports - Photos : A.LAURENT
artificiels.

Côté pile du tas de bois utilisé en marquage spontané par le Lynx, une amélioration de surface faite par A.L. il y a quelques saisons pour augmenter l'aspect « rugueux » de la chose; côté face, un nouvel intrus dans l'environnement de l'animal: le tapis en fibre de coco aspergé de la potion supposée magique. En présence des deux types de supports (« naturel modifié ou non » et « artificiel »), vers lequel le Lynx penchera-t-il ? De l'appétit du piège à l'attirer découlera son utilité en

matière de monitoring du Lynx, la mission principale du Réseau...

La mise en œuvre : gros boulot de terrain!

Presque 100 pièges à poils ont été disposés soit aux alentours de stations de marquage naturel déjà connues, soit sur des sentiers ou passages d'animaux y conduisant. A chaque fois, une combinaison de 3 pièges était proposée à l'animal: un piège neutre sans appât olfactif, un piège avec l'appât A et un autre avec l'appât B. Quand le terrain s'y prêtait, autour des zones de marquage naturel, les pièges étaient disposés en « étoile », avec sur chaque branche de l'étoile une combinaison en ordre aléatoire des produits A, B, et du témoin. L'ensemble de la zone prospectée de façon intensive par A.L. en pistage hivernal a ainsi été « équipée » et suivie de Juin à Août 2004. Certains pièges à poils étaient, de plus, « surveillés » par des pièges photographiques couplés à des radars déclencheurs.

Les résultats : le verre à moitié plein ou à moitié vide ?

Au total, 32 répétitions du motif [A, B, Neutre] ont donc été suivies pendant 3 mois, ce qui représente 8736 journées pièges. Au total, 10 pièges seulement ont été utilisés par le lynx, dont 8 pour 5824 nuits-pièges hors pièges neutres. La répartition des poils collectés selon l'appât olfactif utilisé était : 7 sur des supports avec appât A, 2 sur supports avec base neutre, et 1 sur support avec appât B. Dans les trois cas où l'animal a laissé des poils sur des sites déjà connus pour comporter un support naturel de marquage (tas de bois, souche, ... etc.), les supports artificiels avec appâts A ont été utilisés, et pas les supports naturels. Lors du suivi des pièges, 7 autres indices de présence ont été récoltés en dehors du dispositif expérimental (4 recueils de poils, un relevé d'empreintes, une observation visuelle, et une proie sauvage). McDaniel et al. (2000), dans une étude similaire des comportements de marquage du Lynx du Canada ont obtenu une efficacité double, avec 60 indices pour 21840 journées pièges (la différence avec notre étude étant : 8/5824 versus 60/21840). Si on prenait en compte les 7 indices autres que ceux récupérés sur pièges à poils (mais collectés dans le cadre de la mise en œuvre du suivi, donc sans coûts supplémentaires), la différence entre les deux études ne serait plus significative sur le plan statistique (15/5824 versus 60/21840).

On a donc une forte proportion de pièges non utilisés (...le verre à moitié vide), mais en « lot de consolation », on a récupéré des poils quasiment uniquement sur les pièges avec appât A, avec un « abandon » par le lynx de ses stations de marquage naturel. Cela présagerait de réelles possibilités d'utilisation de la méthode en l'absence de connaissance préalable de la présence de l'espèce et de ses habitudes de marquage. Comme cet outil complémentaire était testé pour une utilisation *in*

le suivi du statut de conservation de la population de lynx en France : bilan pour la période triennale 2002-2004

A- le contexte général

A-1. Une évaluation nationale, déclinée sur bases biologiques au plan « régional »

Suite au retour de l'espèce sur le territoire français, le Ministère en charge de l'Environnement a confié à l'ONCFS la mission d'organiser le suivi de l'évolution de son statut, et des dégâts occasionnés au cheptel domestique. Ce suivi, conduit à l'échelle nationale, vise à renseigner l'Etat sur le statut global de conservation de l'espèce en France. L'analyse est cependant aussi déclinée à l'échelle de chaque massif oro-géographique (Alpes, Jura, Vosges) de présence pour tenir compte des spécificités de chacun d'eux en matière de population de Lynx (cf. § infra). Par ailleurs, ce suivi s'intègre activement au niveau international, par exemple dans le groupe de travail « SCALP » (Status & Conservation of Alpin Lynx Populations; www.kora.unibe.ch/en/proj/scalp), pour ce qui est de la contribution française au suivi du statut de l'espèce sur l'arc alpin, ou bien encore dans le cadre du projet Elois (Eurasian Lynx Online Information System ; www.kora.unibe.ch/en/proj/elois/online).

A-2. Les noyaux de populations

La population de lynx française est constituée d'un noyau principal très actif sur le plan démographique (massif jurassien) et de deux noyaux secondaires, plus restreints spatialement car d'histoires différentes sur le plan démographique. Le noyau vosgien a été reconstitué à partir d'assez peu d'individus fondateurs, et le noyau alpin est en cours d'installation selon un processus de colonisation orientée nord-sud.

B- Les méthodes mises en œuvre :

Comme pour quasiment toutes les espèces de grands carnivores (félidés ou canidés) dont les populations évoluent sur de très vastes superficies, le dénombrement direct (dit « par corps ») par exemple à l'échelle du territoire français n'est pas possible. Si des méthodes adéquates existent et sont applicables à cette échelle lorsque l'on peut individualiser une certaine proportion d'animaux (soit par marquage visuel, soit par typage génétique indirect -cf. le cas des excréments de loup), l'outil d'analyse génétique n'est à l'heure actuelle pas disponible pour le lynx, et les laissées ou les poils de lynx seraient pour l'instant excessivement difficiles à collecter en nombre (espèce très cryptique) et à l'échelle de l'aire de distribution de l'espèce. Suite aux suivis télémétriques de lynx réalisés par l'ONCFS dans les années 1980-1995, le suivi extensif à grande échelle de l'expansion de l'espèce et la caractérisation de son statut

de conservation ont donc procédé de l'analyse d'autres indicateurs pertinents pour une espèce territoriale, notamment les indicateurs spatiaux. L'ONCFS a donc mis en œuvre des méthodes indirectes qui reposent non sur l'objectif de recenser des individus, mais de collecter de façon coordonnée le plus possible d'indices liés à la présence de l'espèce (observation par corps, proies sauvages et domestiques, empreintes....etc.) selon un protocole standardisé. Pour cela, un réseau de correspondants (environ 850, dont ceux du Réseau Grands Carnivores Loup-Lynx sur le massif alpin, ailleurs regroupés sous l'intitulé de Réseau Lynx), préalablement formés par l'ONCFS, a été constitué afin d'exercer une pression d'observation sur l'ensemble de l'aire de répartition du Lynx. Les informations ainsi recueillies sont validées et gérées par l'ONCFS, qui en réalise ensuite la synthèse.

B-1. Evolution de l'aire de distribution.

Tous les indices de présence collectés par les correspondants de terrain à l'échelle nationale sont localisés dans l'espace selon le référentiel Lambert II étendu (carroyage couvrant l'ensemble du territoire national) et validés selon une méthode standardisée par l'équipe en charge du suivi de l'espèce (accréditation « confirmée, probable, douteuse, non confirmée, non vérifiable »). Une cartographie triennale des indices confirmés et probables permet de « lisser » les effets des aléas de découverte de ces indices et de suivre la progression de l'espèce. Les constats d'attaque au cheptel domestique font l'objet de formulaires spécifiques permettant l'identification de la cause de mortalité (conclusion « lynx confirmé, probable, douteux, non confirmé, invérifiable) et l'indemnisation de l'éleveur victime de l'attaque le cas échéant.

Chaque donnée validée est reportée au centre d'une maille élémentaire de 3 km de côté, puis cette maille est dupliquée jusqu'à obtenir une zone de présence attribuée à chaque indice de 9 x 9 km autour de l'indice, soit environ 80 km² de présence (soit 1/3 à 2/3 d'un domaine vital d'adulte). Ce maillage a été calibré par comparaison des aires détectées par télémétrie dans le Jura français (lynx équipés de colliers émetteurs), aux aires renseignées par la collecte d'indices de présence liés à ces mêmes animaux (activité des correspondants du Réseau Lynx) : cette étape fut une validation de l'aptitude du Réseau à renseigner la présence de l'espèce.

B-2. Régularité de la présence de l'espèce.

En plus de l'évolution de l'aire de présence détectée, la régularité de la présence de l'espèce dans un site donné constitue un autre indicateur du statut de conservation de l'espèce. Ainsi, 3 niveaux sont distingués :

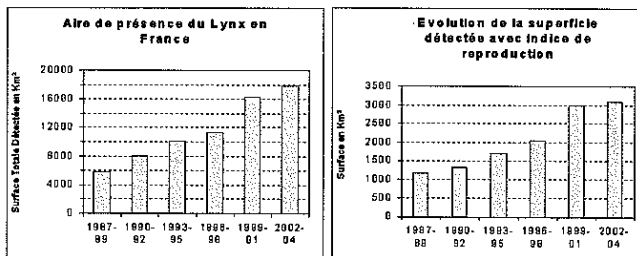
- l'aire de présence dite *régulière*,
- l'aire de présence dite *récente*,

Ainsi, un fonctionnement démographique normal, avec l'installation d'au moins un noyau de présence de l'espèce, peut-il être qualifié indirectement par la *régularité* de la présence. Cette aire de présence *régulière* est obtenue en superposant les différentes cartographie triennales pour ne retenir que les zones avec présence détectées régulièrement au cours du temps. Y sont adjointes les zones où des témoignages de la reproduction sont collectés. L'aire de présence *récente* correspond aux zones de présence détectées depuis uniquement la dernière période triennale (cf. tableau récapitulatif ci-dessous). L'aire de présence *irrégulière* est déduite des zones occupées mais avec des interruptions conséquentes (au moins deux périodes triennales). Les aires de présence les plus importantes pour l'évaluation du statut de l'espèce sont celles dites de présence régulière (témoin de la partie stabilisée de la population) et récente (témoin de la colonisation de nouvelles zones). L'historique de présence de l'espèce est analysée à l'échelle de chaque maille élémentaire de 3 x 3 km selon la démarche résumée dans le tableau ci après (bas de page suivante).

C- Les indicateurs du statut de l'espèce Lynx en France :

C-1. L'aire de présence détectée.

La dernière période triennale de collecte de données met en évidence une augmentation de la répartition géographique de l'espèce de + 11 %. Depuis le début du suivi de l'espèce par le Réseau, l'accroissement spatial entre périodes triennales consécutives a été compris entre 10 et 40 % ; la colonisation initiale de certains massifs, comme le Jura, a fortement contribué aux plus fortes valeurs historiquement observées. Actuellement la croissance spatiale relative la plus conséquente est notée sur la partie nord des Alpes (cf. analyse par massif *infra*). L'aire détectée avec indice de reproduction a augmenté légèrement entre les 2 dernières périodes. A noter des cas de reproduction sur les Alpes du nord ainsi que sur le versant ouest du massif vosgien.



C-2. Régularité de la présence de l'espèce.

Globalement à l'échelle de l'ensemble de la population française de Lynx, l'aire de présence *régulière* a progressé de + 22% par rapport au précédent exercice triennal (9108 km² en 2002-04 contre 7450 km² en 1999-01), et l'aire de présence *récente* de + 12% (5004 km² en 2002-04 contre 4450 km² en 1999-01). Celle dite de pré-

sence *irrégulière* a augmenté de +40% (9306 km² en 2002-04 contre 6650 km² en 1999).

D- Bilan de l'analyse du statut de conservation de l'espèce :

- Le lynx poursuit sa progression spatiale dans le massif des Vosges vers le nord et l'ouest à partir du noyau sud vosgien. On observe à la fois une augmentation de la superficie occupée régulièrement et la colonisation de nouvelles zones de présence récente qui seront à confirmer à l'avenir. Quelques indices de présence localisés de plus en plus en zone intermédiaire entre le sud du massif vosgien et le nord du massif jurassien (voire dans le Jura alsacien) pourraient suggérer qu'une connexion démographique entre ces deux massifs soit en voie d'élaboration. Le rythme de croissance détecté semble constant depuis 1996-1998.

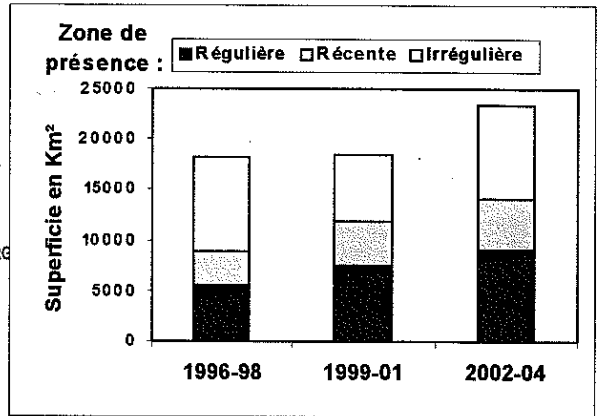
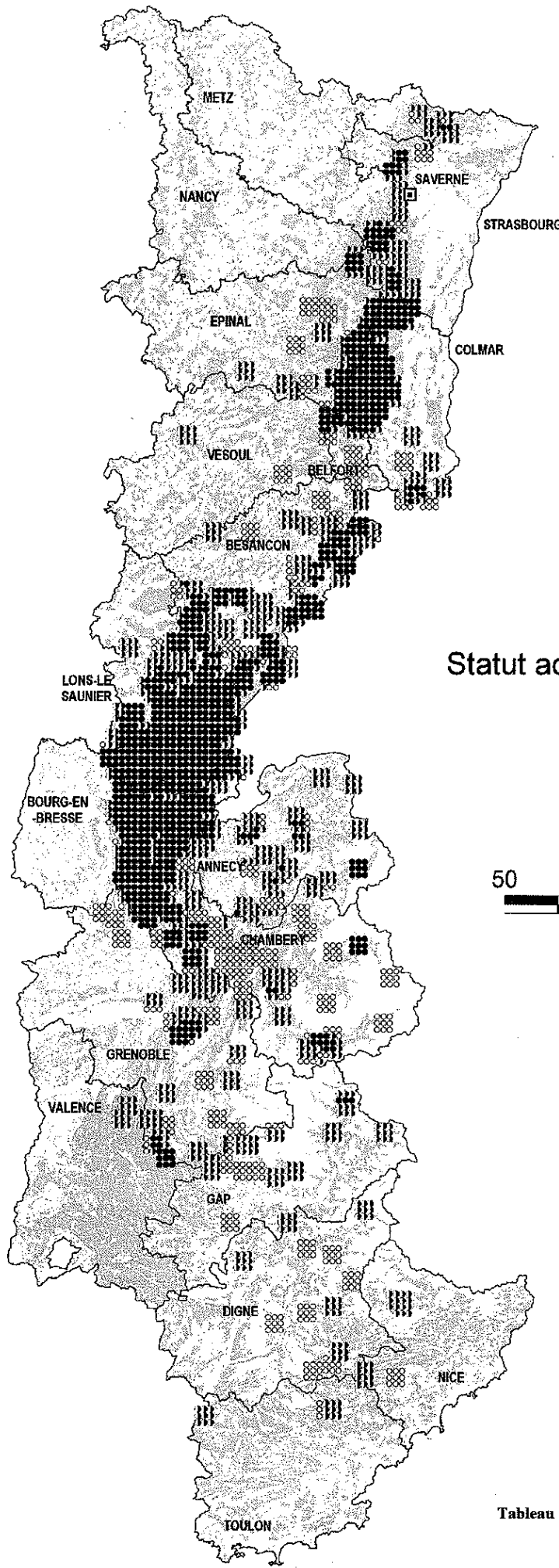
- Dans le massif jurassien, la progression de l'espèce s'opère toujours, mais à un rythme moins soutenu que durant la période triennale précédente : l'aire de présence occupée régulièrement augmente de façon plus modérée qu'entre 1996-98 et 1999-01, mais on observe quand même une nouvelle aire de présence récente du même ordre de grandeur que lors des périodes précédentes. Le processus de colonisation dans ce massif, première zone colonisée historiquement, est désormais essentiellement actif dans sa partie nord. En effet, dans la partie sud du massif jurassien, la croissance spatiale serait moins marquée, peut-être parce que la majeure partie des grands habitats forestiers en connexion semblent déjà colonisés sur cette zone.

- Dans la partie nord des Alpes, l'importante augmentation de l'aire de présence régulière et récente de l'espèce confirme un processus de colonisation réellement actif, avec de plus en plus d'informations issues des zones de « contact » entre massif jurassien et alpin. La très forte croissance relative en matière de zone de présence régulière ne concerne toutefois que des superficies encore relativement modestes. La colonisation spatiale « en cours », représentée par l'aire de présence nouvelle, reste à confirmer surtout en ce qui concerne les zones éloignées vers le sud du front de colonisation.

Globalement l'aire de distribution de l'espèce continue donc d'augmenter, avec cependant des différences de cinétiques relatives selon les massif considérés. L'ordre de grandeur supposé des effectifs pour chacun des massifs - cf. pour méthode d'estimation www.oncfs.gouv.fr/events/point_faune/mammifere.php - (massif vosgien : 30 à 40 ; massif jurassien : 85 à 100 ; massif alpin : 20 à 40), conjugué à la croissance spatiale positive, suggèrent donc un statut de conservation plutôt favorable.

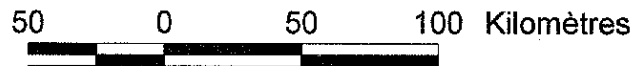
Données : Réseaux Lynx & Grands Carnivores

Rédaction : Eric Marboutin, C. Duchamp, M. Catusse.



L'aire de présence régulière de l'espèce continue d'augmenter et de nouvelles zones semblent en voie de colonisation (présence récente dans les Alpes, dans la partie nord du Jura et ouest des Vosges).

Statut actuel du lynx en France : Bilan 2002-2004



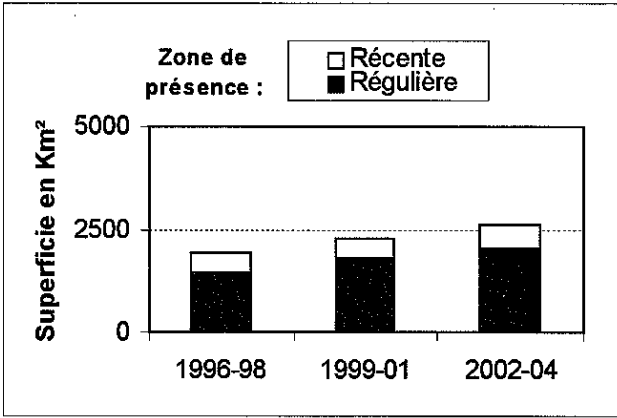
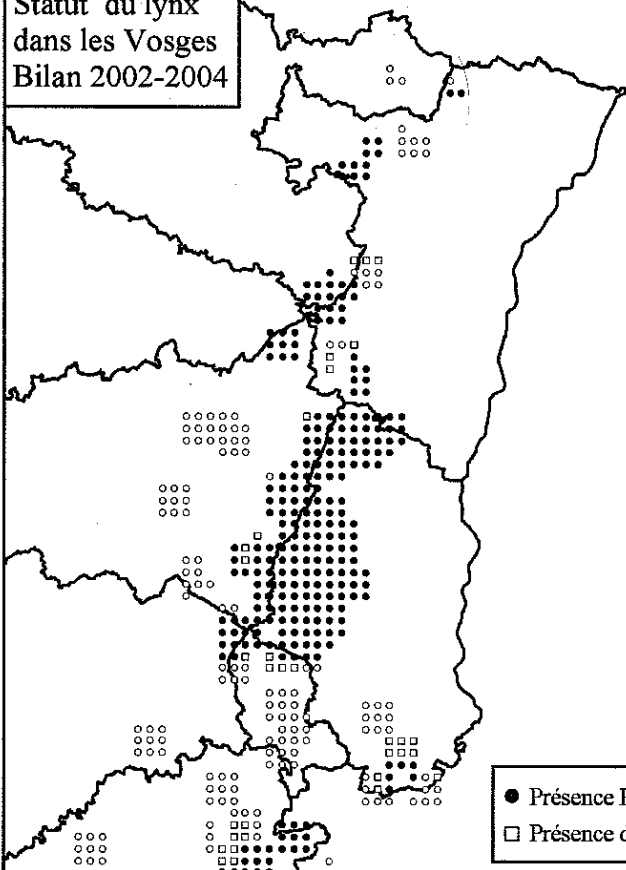
- Présence régulière
- ◐ Présence irrégulière
- Présence récente

Présence	02-04	99-01	96-98	93-95	90-92	87-89
Récente	☒					
Régulière	☒	☒	☒			
	☒	☒		☒		
	☒		☒	☒		
	☒		☒		☒	
	Repro					
Irrégulière	☒	☒				
	☒		☒			
		☒			☒	
			☒			☒

Tableau : Conditions nécessaires pour classer chaque maille élémentaire de 3 x 3 km en zone de présence récente, régulière, irrégulière.

Évolution du statut du lynx dans le massif Vosgien

Statut du lynx dans les Vosges
Bilan 2002-2004



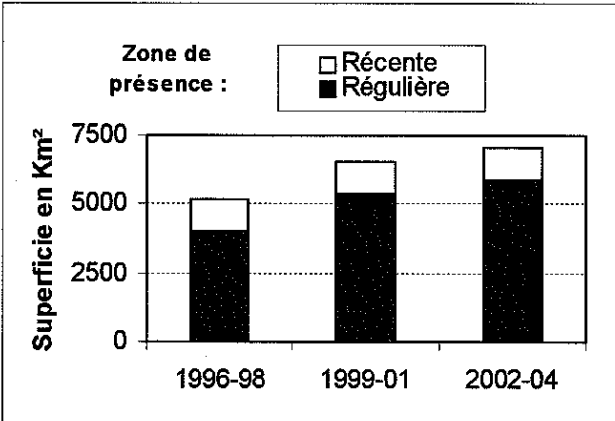
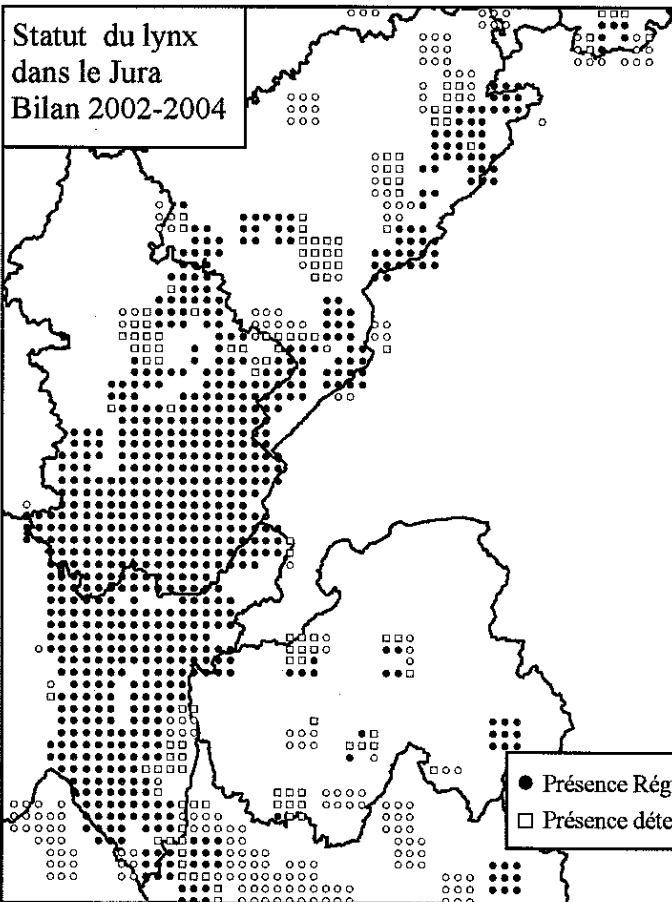
Évolution (entre les deux périodes 1999-01 / 2002-2004) des divers types d'aire de présence sur le massif vosgien :

- + aire de présence *régulière* : + 12%
- + aire de présence *récente* : + 19%
- + aire de présence *irrégulière* : + 26%

● Présence Régulière ○ Présence Récente (2002-04)
 □ Présence détectée lors des 2 dernières périodes triennales (1999-01 et 2002-04)

Évolution du statut du lynx dans le massif Jurassien

Statut du lynx dans le Jura
Bilan 2002-2004

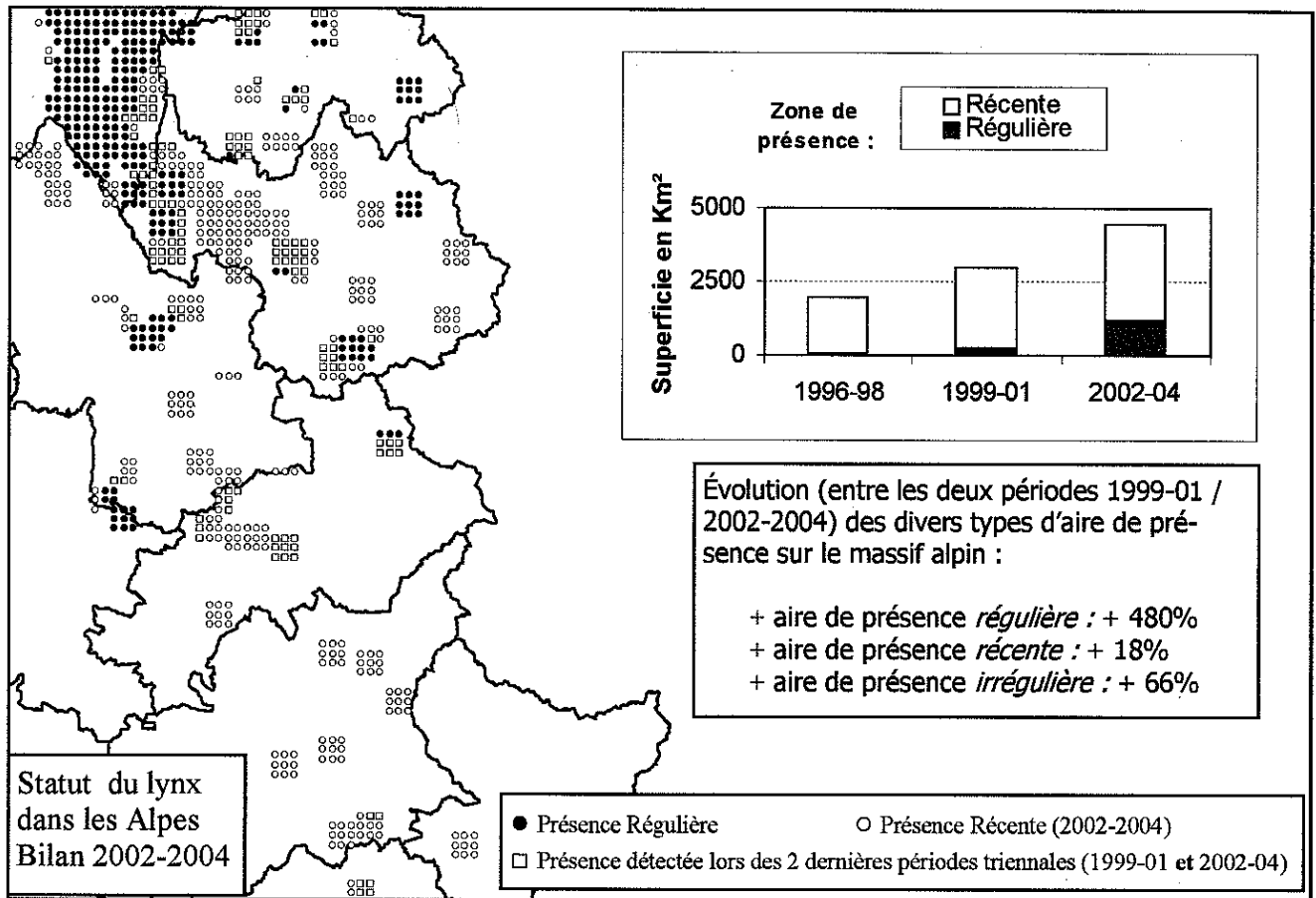


Évolution (entre les deux périodes 1999-01 / 2002-2004) des divers types d'aire de présence sur le massif jurassien :

- + aire de présence *régulière* : + 9%
- + aire de présence *récente* : + 4%
- + aire de présence *irrégulière* : + 21%

● Présence Régulière ○ Présence Récente (2002-04)
 □ Présence détectée lors des 2 dernières périodes triennales (1999-01 et 2002-04)

Évolution du statut du lynx dans le massif Alpin



Quelques « news » du Lynx en Europe

Depuis Juin 2004, 4 réunions traitant pour tout ou partie du lynx ont été organisées, au cours desquelles les résultats issus de l'activité de terrain des correspondants des Réseaux Loup et Lynx ont été présentés.

Une en Italie à Tarvisio (organisée fin 2004 par P. & A. Molinari) qui regroupait les « experts » nationaux des différents pays impliqués à l'échelle alpine dans le suivi du Lynx (groupe « SCALP », cf. bulletin n°10 pour une présentation générale, et www.kora.unibe.ch/en/proj/scalp/), avec comme principal thème la mise à jour du bilan triennal des résultats de ce monitoring transalpin. L'autre réunion labellisée SCALP s'est tenue en Autriche à Kalkalpen (organisée début 2005 par J. Lass), et portait surtout sur la façon de parvenir à un meilleur monitoring de l'espèce dans ce pays afin d'améliorer la connaissance locale de son statut de conservation.

La 3^{ème} réunion, qui s'est déroulé en Slovénie à Olsenica (Avril 2005) près de la frontière avec la Croatie, a réuni pendant 2 jours le groupe d'experts de la LCIE (Large Carnivores Initiative for Europe, cf. www.lcie.org) ; divers thèmes liés à la gestion et la conservation de l'ours (Espagne, Grèce, Croatie), du loup (Norvège, France), du glouton (Norvège), et du lynx (pardelle, Espagne) ont été abordés. A la suite et au même endroit que ce séminaire, un colloque international traitait de « gestion transfronta-

lière des grands carnivores en Europe », sous l'égide du Conseil de L'Europe et de la Convention de Bern (www.coe.int/T/E/Cultural_Co-operation/Environment/Nature_and_biological_diversity/Agenda). Plus de 200 personnes de différents pays y ont participé, et le thème en filigrane fut la dimension internationale de la biologie des populations d'animaux (exemple : la « population alpine » de loups distribuée sur trois pays – I, FR, CH -, ou bien le suivi standardisé du Lynx par le SCALP) et la nécessité qui en découlait d'en tenir compte dans les processus de décision politique. Ce séminaire, piloté par Eladio F. Galiano (Conseil de l'Europe), a regroupé des représentants de gouvernements, de l'Union Européenne, des biologistes de terrain, des membres d'associations (protection de la nature, chasse)...etc. La représentante de L'Union européenne a assuré avoir pris bonne note de l'ensemble des échanges entre participants, et a fait part de la volonté de l'Europe d'œuvrer dans le sens d'un développement des collaborations transfrontalières, aussi bien sur le plan technique que politique. A signaler aussi dans le domaine de l'international, l'excellent travail de synthèse et d'analyse, réalisé par M. von Arx du KORA suisse, qui a actualisé la connaissance en matière de bilan européen d'état des populations de lynx, le résultat étant un très utile site web ouvert à tous (programme ELOIS - European Lynx Online Information System ; <http://www.kora.unibe.ch/en/>

AUTRES BREVES SUR LE LYNX

Bilan du colloque *Grands prédateurs* Carcom de Lons-Le-Saunier le 23 octobre 2004

Le samedi 23 octobre 2004 s'est tenu, à Lons-Le-Saunier (Jura), un colloque franco-suisse consacré aux deux grands prédateurs présents dans nos régions (Grand Est, Alpes, Suisse) : le lynx et le loup.

Organisé en partenariat avec le Carrefour de la Communication de Lons-Le-Saunier, ce colloque, comme l'exposition (photos, peintures, travaux scolaires, panneaux de présentation des espèces, panneaux ONCFS du Jura...) présentée durant la semaine précédente, a connu un grand succès.

Tant médiatique (presse écrite, radio, télévision) que populaire (forte fréquentation de l'exposition et salle comble lors des conférences).

L'aspect le plus positif à retenir de ces rencontres est assurément l'état d'esprit qui régnait lors des débats. Un esprit d'ouverture, de dialogue, d'écoute... cette journée était aussi celle de *l'autre*.

Car l'acceptation et l'établissement à long terme de ces espèces passent nécessairement par une prise de conscience collective de l'ensemble de la population, générée par l'apport d'informations.

Donc par la connaissance des problèmes rencontrés et l'écoute des points de vue de chacun.

Ensuite vient la recherche de consensus.

Comme je le fais à chacune des manifestations que j'organise depuis plusieurs années maintenant, j'ai souhaité rassembler l'éventail de sensibilités le plus large possible.

A cet effet, les intervenants étaient issus d'horizons divers.

Côté français : naturalistes, agents de l'ONCFS (M. Eric MARBOUTIN, responsable des études conduites sur le loup et le lynx, et M. Laurent Balestra, chef du SD du Jura), éleveurs (M. JOLY Président du syndicat ovin franc-comtois ainsi que plusieurs éleveurs jurassiens venus apporter leurs témoignages), chasseurs (M. LAGALICE Président de la fédération départementale des chasseurs du Jura), administrations (Diren Franche-Comté M. CARTERON, Diren Paca M. FAVIER chargé de communication sur le loup au Ministère de l'Ecologie, DDAF du Jura M. CHEVALLIER), association de protection de la nature (Jura Nature Environnement, Mme Catherine CAMUS vice présidente), élus (M. BAILLY Président du conseil général du Jura). Et côté suisse : historien (M. Laurent OBERSON, l'image du loup à travers l'histoire), association de protection et de suivi des grands prédateurs (M. Christof ANGST de la KORA), monde agricole (M. Dani METTLER, coordinateur national de la protection des troupeaux SRVA), biologiste (M. Jean-Marc LANDRY, conseiller technique de l'ASEPP, spécialiste des chiens de protection).

Les enjeux de ce colloque étaient clairement définis : permettre à chaque acteur concerné par la présence des

grands prédateurs de pouvoir s'exprimer librement et d'apporter ses connaissances. Toujours avec le souci d'avoir une vue d'ensemble de la situation et de n'occulter aucun avis.

A ce niveau, force est de constater, que tout s'est déroulé à la perfection.

Avec ses arguments, chacun a pu présenter son opinion et débattre avec le public de façon constructive.

L'ambiance générale de cette journée a été louée tant par les participants, de sensibilités différentes et venant de l'ensemble du territoire, que par les intervenants.

« Qualité des interventions », « qualité de l'écoute », « respect de l'autre », « débats constructifs »... tels ont été les expressions citées par Florent Favier, chargé de communication sur le loup auprès du Ministère de l'Ecologie, dans son intervention clôturant ce colloque.

D'ailleurs les intervenant suisses, comme ceux venus des régions alpines françaises, furent même surpris par une telle qualité d'écoute.

Eux qui, dans leurs régions respectives, sont plus habitués à des débats souvent houleux... et parfois stériles !

A aucun moment la présence des grands prédateurs n'a été remise en question.

Même s'il faut reconnaître que l'image négative du loup laisse apparaître qu'une communication plus soutenue devra accompagner (et même anticiper) son retour dans nos régions.

Seule la question de pouvoir « tous » vivre ensemble a été le fil conducteur des débats.

On le constate une fois de plus, le dialogue et l'ouverture d'esprit, sont des éléments indispensables si l'on veut avancer dans cette recherche de cohabitation durable.

Et ce colloque du 23 octobre 2004 au Carcom de Lons-Le-Saunier a prouvé qu'il était possible de pouvoir s'entendre si la communication n'était pas parasitée par les tous les avatars de la tension habituellement dégagee autour de ces espèces...

Bonne volonté, objectivité, ouverture d'esprit, connaissances partagées, écoute de l'autre...

Et si la bonne recette jurassienne parvenait à s'exporter ? Cependant, si nous avons, au moins dans le département du Jura, la liste des ingrédients nécessaires, tout n'est pas rose pour autant. Il faut maintenant que toutes « ces bonnes volontés » se réunissent sous une même bannière pour rompre l'isolement qui empêche les prises de décisions collectives et constructives.

Bref il faut passer de la parole aux actes. Et ce n'est jamais le plus simple...

Patrice RAYDELET

P.S : Les actes de ce colloque pourront être commandés auprès des Editions Aréopage, 23 rue de la Comédie,

Bilan des soirées prospection – écoute Lynx hiver 2004.

(Secteurs, Le Valtin, Rudlin, forêt des Hospices de Nancy, forêt communale de Fraize...)

Un correspondant du Réseau Lynx bien organisé....

Vous trouverez ci-après le récit d'une initiative de terrain pilotée entre autre par Alain Laurent, accompagnateur en moyenne montagne et correspondant « chevronné » du Réseau dans le massif vosgien. Grand pourvoyeur d'informations sur le lynx, Alain a cette fois franchi le cap entre la collecte « au gré des opportunités » (ce qui est déjà une très bonne chose et le lot quotidien de bien des correspondants) et la collecte organisée pour répondre à un objectif pré-défini. Dans le cas décrit ci-dessous, la question concernait la présence du lynx dans un massif bien identifié, avec la volonté de s'assurer que si la réponse était « non », ce n'était pas par faute de manque d'investissement sur le terrain. Un bel exemple donc d'organisation, et de résultats, acquis par une poignée de passionnés qui généreusement mettent leurs informations au service de la collectivité du Réseau Lynx....efficacité et panache.....chapeau bas, Mesdames Messieurs, et merci à vous ! Seule prudence à s'imposer pour qui voudrait les imiter : un bon sens de l'organisation, de la connaissance des bases de procédures de sécurité, du respect des espèces et des espaces sont autant de qualités qui garantissent le bon déroulement des opérations.

Souhaitant évaluer la présence du Lynx dans le massif forestier des Hospices de Nancy, trois soirées de prospection et d'écoute ont été organisées à l'initiative de Dominique Deniau et Alain Laurent correspondants du Réseau Lynx massif Vosgien. Le secteur concerné s'étend, au Nord depuis le col du Bonhomme, jusqu'au Tanet au Sud, et de la chaume de Sérichamp à la route des crêtes d'Ouest en Est, couvrant ainsi une superficie d'environ 4000 ha. Soixante quinze personnes ont participé à cette expérience sur l'ensemble des trois soirées, permettant ainsi une très importante couverture de l'ensemble du territoire prospecté. Février – mars correspondant au rut du félin, il s'agissait de localiser l'animal soit par ses vocalises, ou alors en découvrant ses traces dans la neige. Par la même occasion, d'autres espèces ont été notées, notamment la chouette de Tengmalm qui se manifeste à la même période. Pour une première dans le massif, les résultats semblent prometteurs et incitent à reproduire l'opération, voire pourquoi pas l'étendre à l'ensemble de la grande crête les prochains hivers. En effet, même si aucune écoute concrète n'a réellement été réalisée concer-

nant les vocalises du Lynx, **trois pistes du félin ont tout de même été relevées et confirmées.** Celles-ci se situant chaque fois dans le même secteur géographique et étant de taille égale, appartiendraient probablement au même animal de passage régulièrement dans les forêts des Hospices de Nancy. Concernant la chouette de Tengmalm, six secteurs différents ont été recensés, dans lesquels se manifestaient un à deux chanteurs, soit huit contacts au total. Il est à noter que la technique de "repasser" a été bénéfique dans trois cas pour localiser la présence du rapace. Parmi les autres espèces entendues ou observées, on compte la hulotte (16 chanteurs), présente de façon très régulière sur l'ensemble de la zone, ainsi que quelques observations de blaireau, chevreuil, renard et sanglier. Il faut souligner que la réussite de cette opération est en grande partie due à la bonne volonté de tous les participants bénévoles et à l'accueil chaleureux de Madame et Monsieur Deniau.

Alain Laurent

DATES	LYNX	TENGMALM	EQUIPES	Obs. diverses
21/02/04	Une piste chemin du Reischberg		Laurent, Vogel	Une hulotte à 20h35
21/02/04			Lenganey, Courte	Hulottes à 19h45 et 21h10
21/02/04		Un chanteur à 21h25	Drillon	
21/02/04			Deniau	Des sangliers à 20h55
21/02/04			Druesne, Schwoehrer	Une hulotte à 22h25
21/02/04			Wilsius, Marchal	Un blaireau à 21h00, Une hulotte à 22h15
21/02/04		Un chanteur 21h55	Konik	Une hulotte à 21h10
21/02/04			Strauch, Arseguel	Une hulotte à 20h00, Un brocard à 21h00
27/02/04	Une piste chemin du Reischberg	Un chanteur à 20h40	Laurent, Vogel	
27/02/04			Drillon, Drillon	Une hulotte
27/02/04			Deniau, Rague	Deux hulottes à 19h06, Un renard à 19h47
27/02/04			Potter, Mauchard	Une hulotte à 20h40
27/02/04		2 chanteurs à 21h40,	Lataye	
27/02/04		2 chanteurs à 20h23	Straucht, Arseguel	
27/02/04			Cael, Miclo	Une hulotte à 20h00, 21h00, 23h00
12/03/04	Une piste Lynx à Belliure		Schworer, Yanush	
12/03/04			Drillon	Une hulotte
12/03/04			Anel, Pelaingre	Une hulotte à 21h00
12/03/04			Werner, Wilsius	Une hulotte à 22h10
12/03/04		Un chanteur à 21h35	Seignemartin, vionnet	

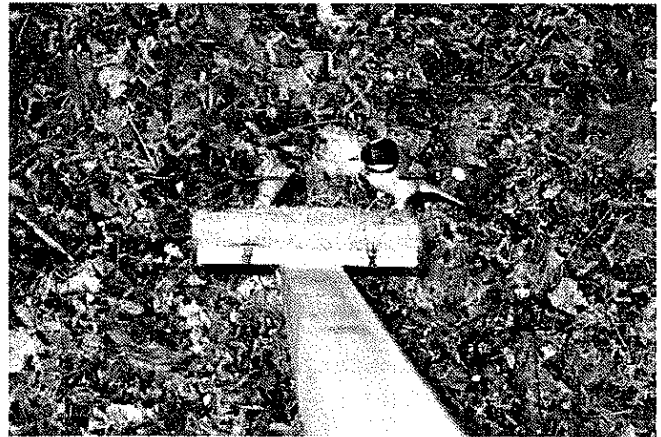
LES PASSEREAUX, des alliés " zélés " participent à la collecte de poils de Lynx.

Au printemps 2004, s'est déroulée au Parc Zoologique de Mulhouse une étude mettant en œuvre l'utilisation de produits attractifs chez le Lynx boréal (*Lynx lynx*). Le procédé était constitué de supports abrasifs, simples tapis brosses en fibre végétale, contenant le parfum attractif (cf. articles dans le bulletin précédent et dans celui-ci). Les pièges emprisonnaient les poils des félins qui venaient s'y frotter.

D'autres saisirent rapidement l'opportunité et venaient se ravitailler quotidiennement en poils de tous genres, afin de garnir leurs nids douillets...notamment les Mésanges, Pinsons, Rouges-gorges et autres Merles ! En effet, les tapis constituaient une réserve inépuisable de matériaux car renouvelée régulièrement par le couple de Lynx captifs.

Fort de ces observations inattendues, je me mis en quête, en nature cette fois, de tous les nids abandonnés et de ceux tombés lors de forts coups de vent, afin d'en extraire quantités de poils de mammifères et éventuellement d'isoler des jarres de Lynx.

Etait-ce utopique ? Toujours est-il qu'après avoir vu les passereaux s'affairer dans l'enclos, au risque de tomber « sous la dent » des prédateurs, j'imaginai fort bien que cela fut possible ailleurs...ailleurs comme par exemple si certains oiseaux avaient eu la bonne idée de récolter minutieusement les précieuses fibres laissées par le Lynx sur mes pièges à poils dispersés dans la montagne ou bien sur les angles saillants des tas de bois souvent marqués par le félin...et les heureux élus sont :



Sur ce piège à poils surmonté d'un appareil photo à déclenchement automatique...un représentant du genre Parus vient faire ses courses ! Cette charbonnière prise en flagrant délit de détournement de matériel à but d'étude et recherche...ne sera bien sûr pas poursuivie ...il faut bien que tout le monde vive !!

Peut-être qu'une partie des résultats modestes en termes d'utilisation des pièges à poils par le lynx (cf. études en cours relatée dans ce bulletin) viendrait du fait que les passereaux se servent avant nous (on peut toujours se chercher des boucs émissaires !!).

E.M.

Résultats des analyses effectuées en 2004 sur différents nids. (n = 22)

Espèces	Nombre de nids analysés	Présence de jarres de Lynx
Mésange charbonnière	7	2
Mésange bleue	2	0
Pinson des arbre	4	1
Troglodyte mignon	2	1
Grive	4	0
Espèce indéterminée	3	1
TOTAL	22	5

Certes, les résultats sont relativement modestes (n = 5) et les écarts observés entre nids d'espèces différentes ne sont certainement pas représentatifs. Néanmoins, près de 25% du nombre total de nids analysés (n = 22) contenaient tout de même des jarres de Lynx. Ces échantillons ont été récoltés de façon non systématique sur plus de 150 km². L'analyse de fonds de nids de passereaux, lorsqu'elle procède d'une démarche respectueuse de la biologie de l'oiseau (minimiser le dérangement, éviter la période de présence des jeunes au nid...etc.), pourrait-

elle non seulement être utile à la confirmation simple de la présence du Lynx dans des secteurs déjà connus, mais aussi permettre une investigation indirecte à vaste échelle dans les zones de présence non documentée ? Affaire à suivre.....

Alain Laurent.

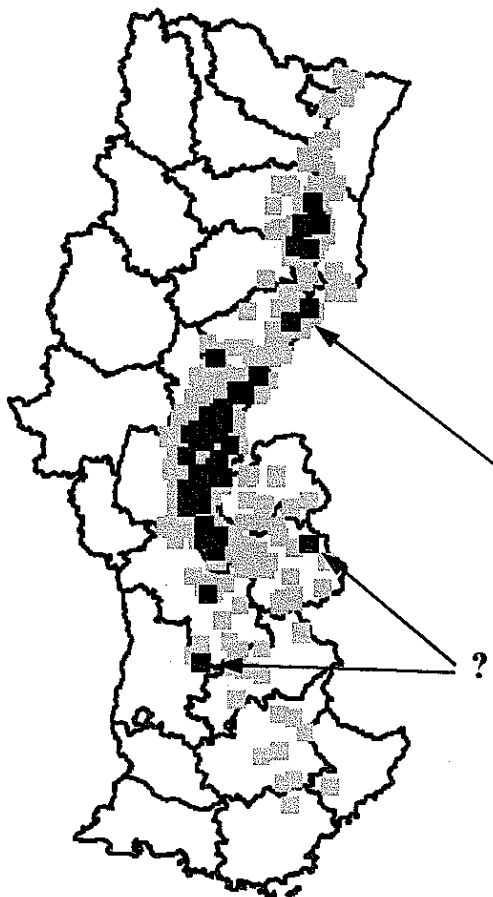
LES DONNÉES

Les relevés d'indices de présence transmis pour l'année 2004 par les correspondants et validés par les coordinateurs sont présentés dans les tableaux qui figurent de la page 21 à la page 27. Les données sont regroupées par massif puis par département et sont listées dans l'ordre chronologique de recueil sur le terrain. En complément de l'analyse triennale proposée dans les pages précédentes, figure aussi dans cette rubrique un bilan des cas détectés de reproduction et mortalité; entre « compilation anecdotique » et « relevé statistiquement cohérent », cette histoire des naissances et des morts illustre surtout la difficulté de recueillir des informations cohérentes en la matière... des chiffres livrés à votre connaissance et votre prudente interprétation donc !

Cas de reproduction détectées par massif				
	Alpes	Jura	Vosges	Total
1982		1		1
1985		1		1
1987	1	3		4
1988	2	1	1	4
1989		5	4	9
1990	2	21		23
1991	1	9		10
1992		2	1	3
1993	1	6	7	14
1994		9	4	13
1995	1	4	9	14
1996		10	3	13
1997		4	4	8
1998	1	8	8	17
1999		12	2	14
2000		12	2	14
2001	3	29	4	36
2002	1	12	12	25
2003	3	8	2	13
2004	2	16		18
Total	18	173	63	254

Cas de mortalité détectées par massif				
	Alpes	Jura	Vosges*	Total
1974		1		1
1976	1			1
1981		1		1
1982	1	1		2
1983		3		3
1984		2		2
1985		2		2
1987		3		3
1988	2	3	1	6
1989		5	2	7
1990	2			2
1991		1		1
1993		3	1	4
1994		3		3
1995		2	1	3
1996		5		5
1997		3	1	4
1998		5		5
1999		1		1
2000		3		3
2001	1	6		7
2002		7		7
2003		8	1	9
2004		10		10
Total	7	78	7	92

*: hors suivi télémétrique lors de l'opération de réintroduction



Aire de présence de lynx détectée en 2002-2004 (données confirmées et probables)

- indice de présence « classique »
- indice attestant de reproduction

A noter:

+ des informations intéressantes concernant la reproduction du lynx dans le Doubs, particulièrement celles dans le nord du département qui sont de plus en plus près du massif vosgien...

+ deux « cas de reproduction » excentrés dans les Alpes du nord, documentés par des témoignages visuels d'animaux vus ensemble en automne; à cette période, il ne pourrait s'agir que d'une femelle et de son jeune. Ces observations visuelles doivent être considérées avec intérêt ET prudence en attendant que d'autres indices viennent les conforter.

La gestion administrative des dommages

Les données de constats de dommages sur le cheptel domestique sont traitées à deux niveaux dans le réseau:
 - d'abord comme indice de présence au même titre par exemple que la découverte d'une proie sauvage. Ils intègrent la base de données "indices" et alimentent ainsi la restitution cartographique.

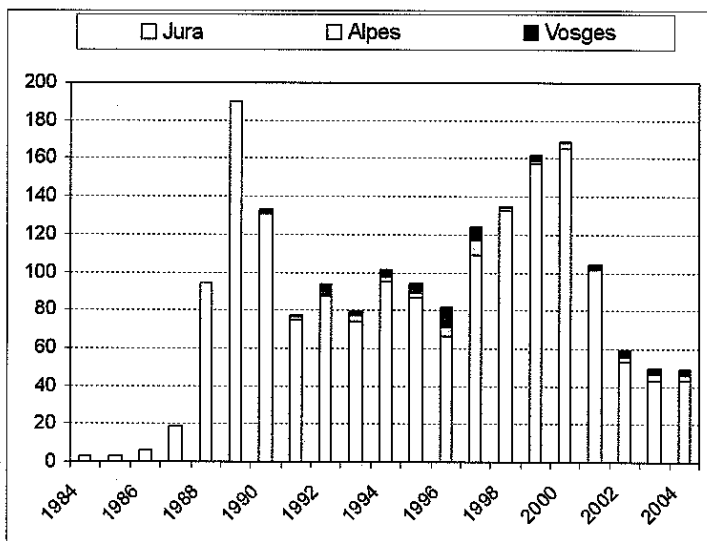
- puis les constats servent de pièce administrative pour la compensation financière des dommages, c'est d'ailleurs leur premier justificatif. Pour des raisons historiques et contextuelles ils sont traités différemment dans l'ensemble Vosges/Jura et les Alpes.

Dans les Vosges et le Jura, l'agent constateur se prononce sur le niveau de responsabilité du lynx de même que l'éleveur. Le dossier est ensuite instruit par la DDAF et si l'avis de l'agent et de l'éleveur est similaire, le dossier est transmis à l'ONCFS pour paiement, si l'avis est divergent le dossier est examiné par la commission départementale des litiges.

Dans les Alpes, du fait de la présence commune du loup (sur la responsabilité duquel les agents constateurs ne se prononcent pas sur le terrain lors du constat) et du lynx, l'avis technique du coordinateur du réseau est sollicité par la DDAF lorsque la responsabilité du lynx est suspectée.

Les résultats présentés ci-dessous ont été transmis par les différentes DDAF(s), ils représentent les attaques et victimes indemnisées (dossier confirmé : indemnisation à 100% de la valeur, probable et douteux à 75%) pour 2004.

	Nombre d'attaques	Nombre de victimes	Évolution par rapport à 2003
Massif Vosgien			
dpt 67	4	5	
Total	4	5	Stabilisation : 6 attaques en 2003
Massif Jurassien			
dpt 01	22	30	
dpt 39	38	47	
Total	60	77	Légère augmentation: 53 attaques en 2003
Massif Alpin			
dpt 38	6	7	
dpt 04	3	5	
Total	9	12	Stabilisation : 10 attaques en 2003
Total général	73	94	Stabilisation : 69 attaques pour 100 victimes en 2003.



Lynx à proximité d'une carcasse de brebis
 Photos : ONCFS - Cernon (39)

Nombres d'attaques indemnisées au titre de la prédation du lynx sur cheptel domestique - Dossiers à responsabilité confirmée + probable

Tableau I : Nombre d'informations récoltées par les correspondants en 2004 hors constats d'attaques (et hors excréments non analysés, cf. supra).

MASSIF	DEPT	FIABILITE					TOTAL	
		Confirmée	Probable	Douteuse	Non-Identifiée	Non-Confirmée	PRESENCE LYNX (=C+P°)	GENERAL
ALPIN	4		1	1			1	2
	5		3	4	1	5	3	13
	26		1				1	1
	38		3	1			3	4
	73	16	20	3	4		36	43
	74		3				3	3
	83		1	7			1	8
	TOTAL	16	32	16	5	5	48	74
JURASSIEN	1	17	10	2	1		27	30
	25	13	21	1		1	34	36
	39	20	44	1	5	1	64	71
	TOTAL	50	75	4	6	2	125	137
VOSGIEN	57	2			3		2	5
	67	3	2	2	2	1	5	10
	68	53	8	1	7	1	61	70
	70	1	1		1		2	3
	88	9	3		2		12	14
	90	1	1		1	1	2	4
	TOTAL	69	15	3	16	3	84	106
TOTAL		135	122	23	27	10	257	317

Tableau II : Nature des données retenues en 2004 (confirmées et probables, hors constats)

MASSIF	DEPT	Capture de lynx	Empreinte(s) piste(s)	Excrément	Poils	Cadavre de lynx	Obs. visuelle	Proie sauvage	Donnée avec plusieurs indices	TOTAL
ALPIN	4						1			1
	5		1				2			3
	26						1			1
	38						3			3
	73		12				20	3	1	36
	74						3			3
	83						1			1
	TOTAL	0	13	0	0	0	31	3	1	48
JURASSIEN	1		11			5	4	2	5	27
	25		7			1	19	7		34
	39	0	5			3	34	18		64
	TOTAL	0	22	0	0	9	57	27	5	125
VOSGIEN	57				2					2
	67				3		2			5
	68		19	1	25		6	8	2	61
	70		1				1			2
	88		5		4		2	1		12
	90						1	1		2
	TOTAL	0	26	1	34	0	12	10	2	84
TOTAL	0	61	1	34	9	100	40	8	257	